



Poitiers, le 27 août 2018

COMMUNIQUE DE

PRESSE

RN141 La Vigerie / Villesèche
Alternats de circulation dans le cadre des travaux de mise à 2 x 2 voies, en septembre 2018

Les travaux de terrassement, d'assainissement et de chaussée de la mise à 2 x 2 voies de la RN141 entre La Vigerie (Saint Saturnin) et Villesèche (Saint Yrieix-sur-Charente) ont débuté en avril 2018.

Dans le secteur de La Vigerie, les travaux entrent dans une nouvelle phase à compter du 05 septembre 2018. Elle consiste à créer puis à mettre en circulation une voie temporaire de déviation des virages de la RN141 dits de « la Vigerie ». Ces virages sont situés dans l'emprise du projet de 2 x 2 voies. Cette voie temporaire restera en circulation pendant environ 18 mois et sera ensuite transformée en bretelle de sortie de la future 2 x 2 voies.

Cette phase de travaux occasionnera des perturbations importantes de la circulation. Des alternats de circulation sur la RN141 seront en place pendant 5 à 6 journées (de 9h00 à 17h00) répartis entre le 05 et le 28 septembre 2018.

Cette opération routière est inscrite au contrat de Plan État-Région 2015/2020 pour un montant de 40 M€ TTC. Elle est cofinancée par l'État, le département de la Charente, la région Nouvelle-Aquitaine, Grand Angoulême et Grand Cognac.

La Maîtrise d'ouvrage est assurée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, la Maîtrise d'œuvre par la Direction Interdépartementale des Routes Atlantique.

Contacts Presse :

Nathalie Lootvoet / responsable du pôle communication DREAL Nouvelle-Aquitaine / 05 49 55 63 30
Jean-Christophe Cinquabre / chargé de communication DREAL Nouvelle-Aquitaine / 05 49 55 78 31
